



L'école internationale  
du cinéma d'animation

## GUIDE DU CANDIDAT

**Vous hésitez entre l'admission en classe préparatoire et la 1ère année ?**

Contactez notre service admissions au **06.76.60.44.40**

Les modalités d'admissions diffèrent entre la classe préparatoire et le 1ère année

- Si vous souhaitez **intégrer uniquement la classe préparatoire ou la première année de Stop Motion** vous devez poursuivre le processus d'inscription sur la plateforme dédiée MoPA (*Procédure Hors Parcoursup*).
- Si vous souhaitez **intégrer uniquement la première année de la filière cinéma d'animation 3D MoPA**, votre candidature ne pourra se faire **que sur la Plateforme Parcoursup**.

**Les pré-requis pour entrer sont:**

soit être actuellement en terminale toutes séries, soit avoir déjà obtenu le baccalauréat (ou équivalence si vous êtes étranger).

---

### L'inscription:

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur notre plateforme dédiée accessible depuis notre site web.

Lors de cette inscription, vous devez remplir le formulaire prévu et charger certains documents comme la copie recto/verso de votre carte d'identité ou passeport, votre dernier diplôme, votre dernier bulletin scolaire et procéder à un virement d'un montant de 75€.

Votre inscription sera effective à réception des frais d'admission de 75€ dont vous devez vous acquitter, par virement sur le compte dont le relevé d'identité vous sera précisé. Seules les inscriptions à jour du paiement des frais de concours seront prises en compte et corrigées.



L'école internationale  
du cinéma d'animation

---

**L'admission consiste en un concours qui se déroule à distance en deux étapes: l'admissibilité et l'admission.**

---

Faites vous plaisir, faites nous rêver ! Nous recherchons des personnalités et des univers.

### **L'admissibilité:**

A la publication du sujet et à condition de vous être acquitté des frais de concours vous pourrez accéder au libellé des épreuves en **vous connectant sur la plateforme** et en cliquant sur l'icône :



Le dossier est composé de plusieurs éléments:

- **Le projet de formation** (lettre de motivation) qui doit répondre à la question "Pourquoi candidatez-vous à l'école MoPA" afin d'évaluer la connaissance de l'École, de ses débouchés.
- **Le dossier de création artistique** à réaliser à domicile à partir de sujets imposés donnés par l'école
- **Des tests de culture** générale et de culture artistique
- **Un portfolio** de travaux personnels.

À partir des résultats des épreuves d'admissibilité, une première sélection des candidats sera faite.

**Les décisions sont sans appel.**

---

### **L'admission:**

Les candidats ayant reçu la notification d'admissibilité participeront à l'épreuve d'admission qui consiste en un entretien, sur place ou à distance, avec des membres de l'équipe pédagogique.

Cet oral permet d'évaluer la capacité du candidat à présenter un argumentaire, il permet également d'évaluer son niveau de culture générale, sa créativité et ses savoir-faire, son esprit de synthèse, ainsi que sa maturité.

Pour les candidats scolarisés dans une autre langue, de vérifier leur bon niveau de pratique du français.

**Les jurys des phases d'admissibilité et d'admission ont l'entière liberté de jugement, ainsi que des thèmes abordés et des questions posées lors de l'oral d'admission.**

**Les décisions des jurys sont sans appel.**

